



Le 14 octobre 2025,

à M. Muselier, président de la région SUD,

Objet : E pass sport

Suite à notre entrevue avec M. Liberman, M. Carasama le mardi 17 septembre au conseil régional, et à sa suite au compte rendu effectué et aux discussions engagées auprès des collègues enseignant d'EPS du SNEP FSU, nous revenons vers vous.

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier pour la qualité des échanges et votre écoute, ainsi que les données et les chiffres transmis sur le dispositif Epass jeunes concernant sa partie pratique sportive.

Nous nous sommes accordés ensemble pour considérer l'association sportive (AS) comme le lieu et levier privilégiés pour la mise en place d'une politique sportive en direction des lycéen.e.s., notamment pour permettre une plus grande démocratisation de l'accès aux pratiques sportives, en particulier pour les filles, les populations issues des territoires « défavorisés », et les élèves en situation de handicap.

Notre bilan de l'Epass :

Le dispositif epass donnait entièrement satisfaction, après 8 ans de fonctionnement, il avait atteint sa vitesse de croisière. Son arrêt net, décidé unilatéralement sans concertation avec les enseignants d'EPS, a créé une onde de choc aux conséquences importantes pour le fonctionnement futur des AS.

Pourquoi stopper un dispositif qui fonctionne efficacement en atteignant sa cible et dont les bénéfices en termes de santé et d'habitus sportif sont reconnus par tous? Dispositif au final relativement peu coûteux selon les chiffres annoncés (258 000 euros/an) en rapport au nombre de bénéficiaires, et en comparaison au budget des sports ou des lycées de la région.

En raison de cette décision, nous sommes très inquiets sur le devenir de certaines associations sportives, et de la pratique sportive de leurs élèves. En effet pour certaines associations sportives, le prix de la licence pour les élèves était proposé gratuitement avec l'aide de la région à 20 euros. Ainsi, le nombre de licencié.e.s était conséquent et permettait à la fois une pratique régulière d'un grand nombre d'élèves et une trésorerie de l'association équilibrée, pour à la fois financer la cotisation à l'UNSS et développer certaines actions plus coûteuses (ex : sortie ski avec transport, forfait,..)

Une inquiétude pour 25/26, année de transition pour les aides de la région, un risque de mise en péril du travail effectué précédemment :

Entre la fin du dispositif epass jeunes et la nouvelle aide que vous allez proposer autour des sports de montagne, pour l'année 25/ 26 qui vient de débiter c'est l'incertitude dans nos associations scolaires.

Il nous semble donc qu'un dispositif transitoire pour l'année 25/26 doit être établi au plus vite, notamment auprès des associations les plus vulnérables et des élèves dont la situation sociale est la plus précaire, les éloignant d'une pratique sportive dont vous louez à juste titre les effets positifs. Avec la fin de l'épass, le soufflé initié de la dynamique sportive va redescendre et par expérience il est toujours très difficile de se relever d'une année « noire »

Des interrogations sur le projet d'une aide de la région ciblée uniquement pour les pratiques des sports de montagnes :

Suite à la présentation du nouveau dispositif d'aide de la région ciblé sur les sports de la montagne (cf. courrier de la région), en forme de slogan nous vous avons prévenu de ne pas jouer « *les sports d'hivers contre les sports divers* », l'UNSS étant une fédération omnisports. Les élèves pratiquent pour bon nombre d'entre eux, au sein de nos associations sportives les sports de montagnes, mais la polyvalence est recherchée. Au moment de l'inscription des élèves, nous précisons leur activité sportive principale (Cf documents joints de captures d'écran).

Nous espérons donc que nos élèves ne seront pas exclus de ce nouveau dispositif, et que le plus grand nombre pourra en bénéficier. En effet, il nous semble nécessaire d'augmenter le budget, car si le budget devait rester constant avec une aide individuelle désormais de 100 euros, en comparaison à la précédente de 20 euros, il y aurait 5 fois moins d'élèves bénéficiaires.

Le Snep Fsu pense que pour la vie de nos associations sportives il est plus favorable de pouvoir travailler avec des financements clairs qui s'inscrivent dans le temps, plutôt que de créer des effets d'aubaine (JO 2030) et avec des règles pour quelques initiés.

Nous regrettons la fin de l'Epass jeunes. Nous ne pouvons concevoir que cette année se déroule « à vide » de toute aide de la région. En transition, nous souhaitons au plus vite un soutien financier de la région aux AS. Pour la mise en place de la nouvelle aide dédiée aux sports de montagnes, nous espérons que la prise de licence à l'unss fera partie du périmètre des ayants droits, et qu'à la suite les élèves et les enseignants d'EPS soient informés clairement des démarches à suivre pour bénéficier de l'aide financière de la région Sud à la pratique sportive scolaire.

Nous vous remercions par avance pour l'attention portée à notre courrier, bien entendu nous restons à votre disposition pour tout renseignement qui vous serait utile.

Veillez agréer Monsieur le Président de la Région Sud, nos sincères salutations distinguées.

Les représentants du SNEP FSU des académies d'Aix et Nice.